

PROJET DE TERRITOIRE – ATELIER « POLITIQUES D'ACCUEIL ET VALORISATION DU CADRE DE VIE »

I – Quels éléments fondent le cadre de vie et l'attractivité résidentielle du territoire ?

La protection et la mise en valeur du cadre de vie constitue un enjeu important dans le cadre du projet de territoire. Il s'agit également de bien définir et de valoriser les fondements de l'identité du territoire.

La définition de la notion de cadre de vie est importante afin que les collectivités puissent agir sur les « bons leviers » dans le cadre de leurs politiques. Le cadre de vie et d'accueil repose en particulier sur les éléments suivants :

- La qualité intrinsèque du territoire, avec en particulier les grands espaces qui constituent les paysages et leur typicité (espaces naturels, espaces agricoles).
- La qualité du « contenu » que le territoire offre aux nouveaux arrivants, avec en particulier l'offre de logements, et l'offre de services, qui se doivent de répondre à des besoins qui évoluent de manière continue. L'adaptation de cette offre est indispensable à l'attractivité démographique.



Qualité des
espaces
naturels, des
paysages



Qualité de
l'offre
culturelle et
de services

**CADRE DE VIE ET
D'ACCUEIL DES
POPULATIONS**

Qualité,
beauté des
villes et des
villages

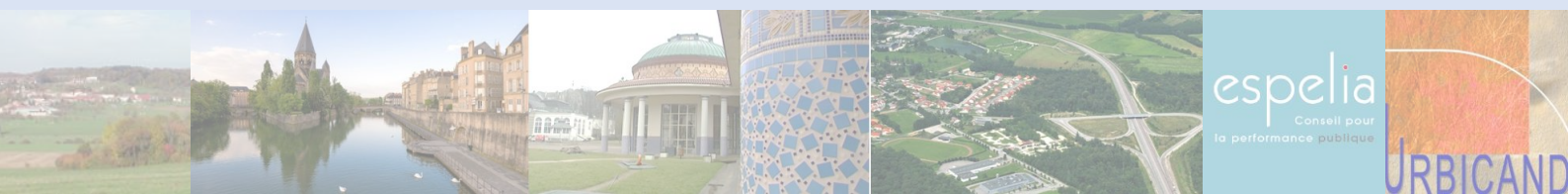


Qualité de
l'offre de
logements



>> QUESTIONNEMENTS

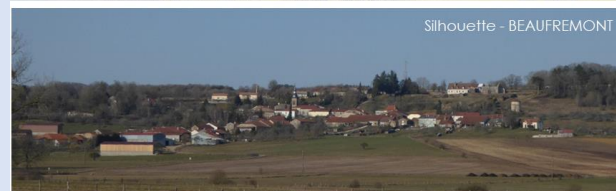
- Quels sont les principaux atouts / faiblesses du territoire en matière de cadre de vie ?
- Quelles particularités fondent l'identité et l'attractivité du territoire ?
- Quels éléments du cadre de vie sont « méconnus » et mériteraient d'être mis en lumière ?



II – Un cadre environnemental et paysager de qualité

>> CONSTATS

- Des paysages diversifiés, et globalement bien préservés - Une richesse écologique à conforter, dans un contexte national d'érosion de la biodiversité
- Différents éléments structurants : vergers, haies, arbres isolés, murets...
- Des qualités paysagères propres aux villes et villages : patrimoine, silhouettes remarquables
- Une dégradation du patrimoine bâti qui pose question, notamment dans les centres anciens
- Des « pressions » du développement sur le cadre environnemental : impacts sur les paysages, surexploitation de la ressource en eau
- Des actions de la Communauté de Communes sur le thème de l'environnement et des paysages (OPAV, Plan Abeilles,...), et des montées en puissance à anticiper (GEMAPI, eau et assainissement)

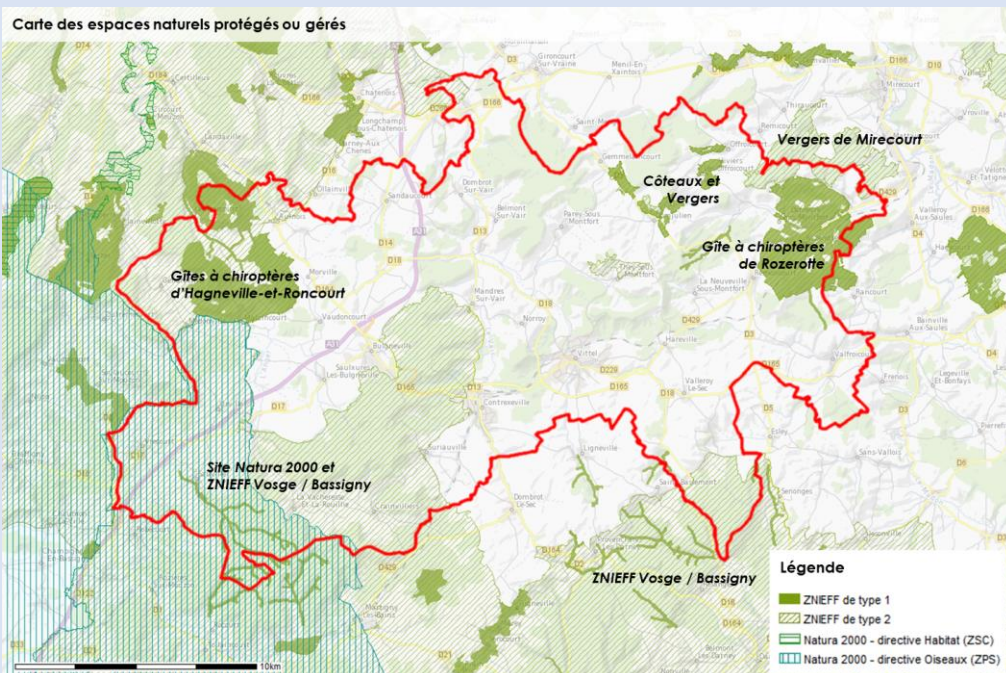


>> ENJEUX

- Conserver le caractère préservé du territoire, comme atout à long terme
- Protéger et valoriser les éléments structurants
- Maîtriser la qualité du développement et limiter ses impacts sur le cadre environnemental et paysager

>> QUESTIONNEMENTS

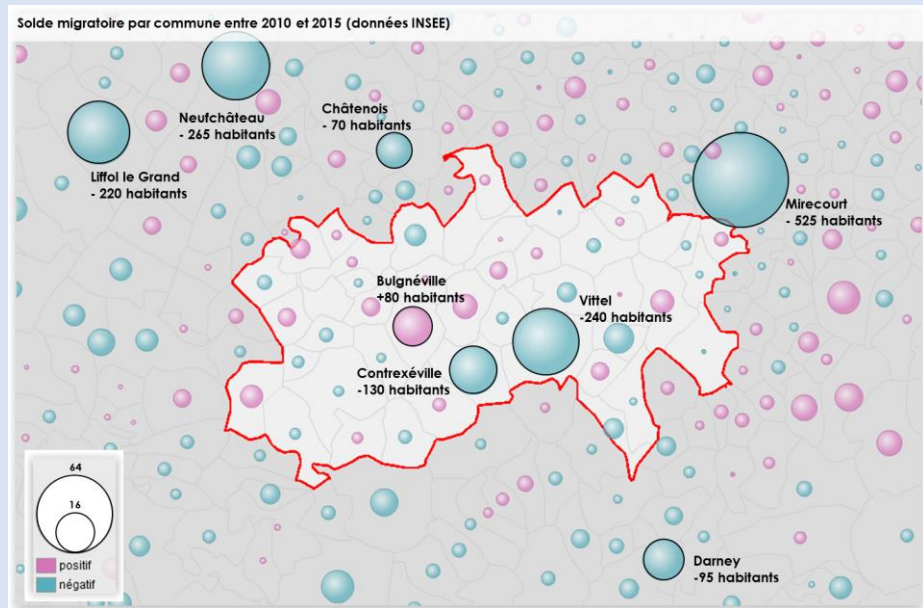
- Quels éléments structurants les paysages sont à protéger / valoriser ?
- Quel équilibre rechercher entre protection des paysages / de l'environnement et facilitation du développement ?
- Comment bien accompagner la montée en puissance de la Communauté de Communes en matière de gestion de l'eau ?



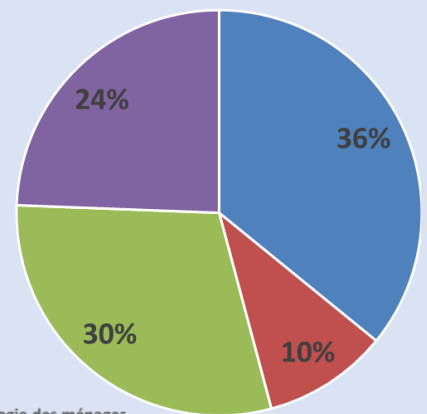
III – Des enjeux liés aux politiques de l'habitat

>> CONSTATS

- Une tendance à la perte de population, qui se traduit différemment suivant les secteurs
- Des déséquilibres dans la production de logements, avec une perte de population dans les 2 pôles principaux, qui pose question pour la vitalité du territoire
- Des évolutions démographiques qui font évoluer les besoins en logements : vieillissement, évolution des modes de vie, difficultés budgétaires
- Une problématique de vacance / dégradation du parc de logements dans les centres anciens



Part de la population dans les deux principaux pôles (en %)

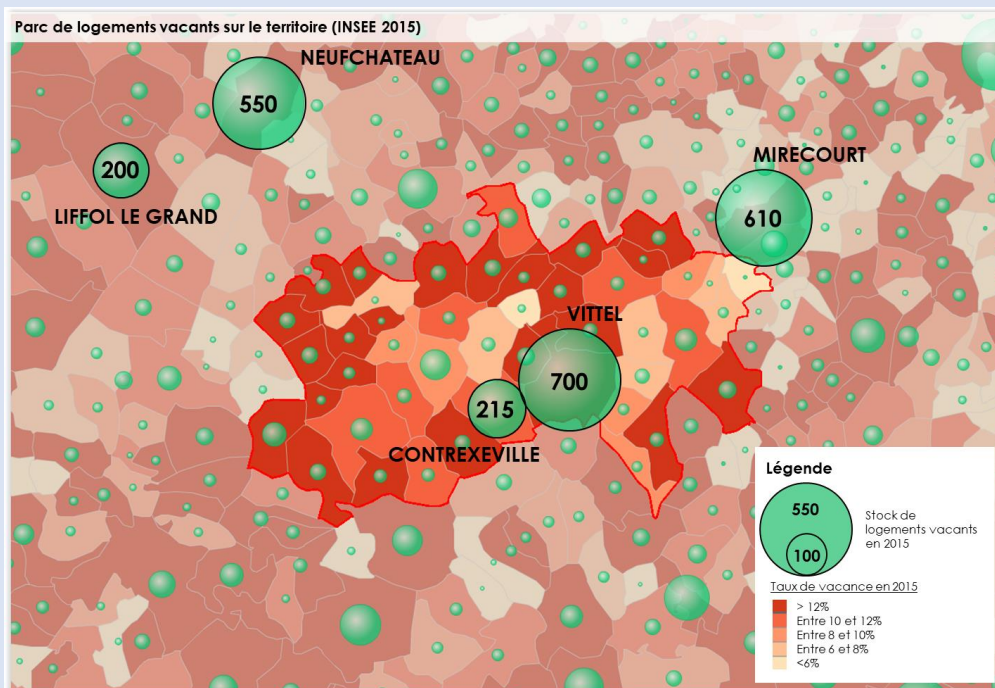


Typologie des ménages

- Personnes seules
- Familles monoparentales
- Couples sans enfants
- Couples avec enfants

>> ENJEUX

- Adapter l'offre de logements (quantité, qualité) pour optimiser l'attractivité du territoire
- Equilibrer la production de logements entre les communes
- Rompre avec la dégradation du parc de logements anciens dans les centralités (enjeu patrimonial et urbain)



>> QUESTIONNEMENTS

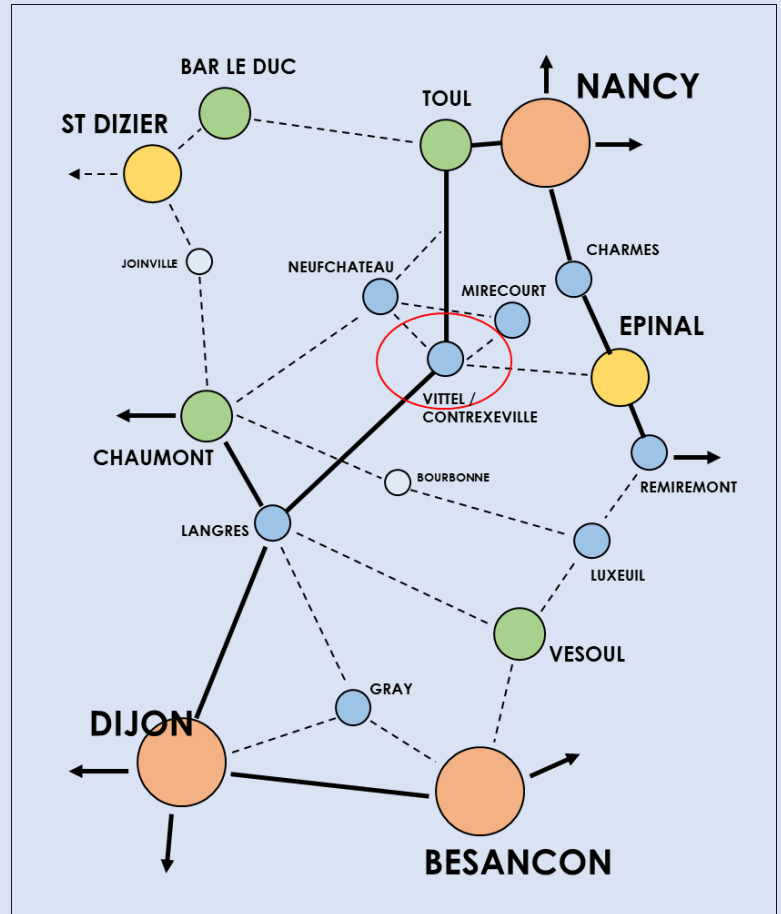
- Comment équilibrer le développement résidentiel et maîtriser ses impacts (paysagers, socioéconomiques...) ?
- Comment adapter l'offre de logements aux évolutions sociodémographiques ?
- Quels outils et actions pour intervenir sur la reconquête des logements inadaptés dans les centres anciens ?



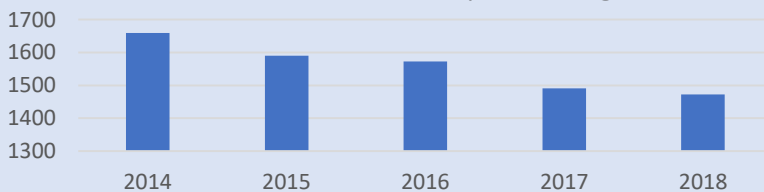
IV – L'offre de services : une composante de l'attractivité

>> CONSTATS

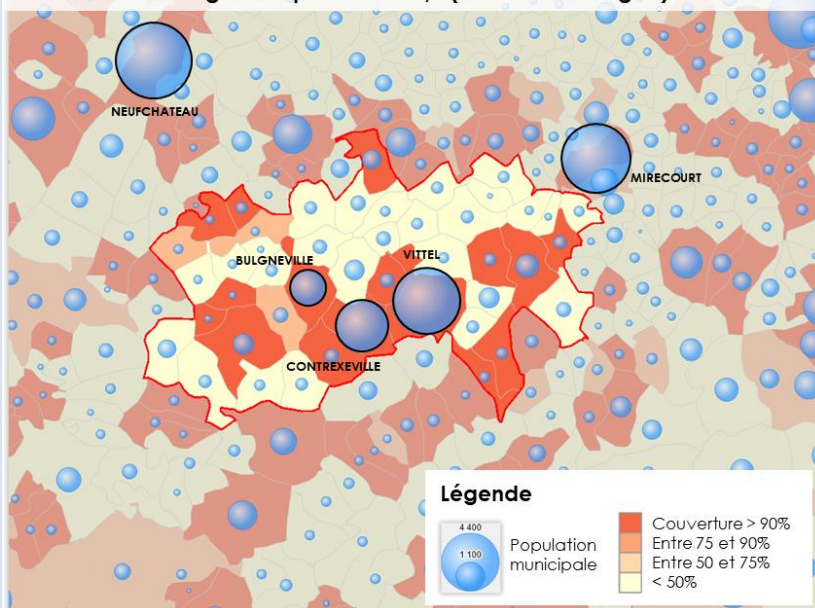
- Vittelet et Contrexéville, deux pôles bien dotés en matières d'équipements et de services (publics, sportifs, culturels,...)
- Des problématiques de maintien de la démographie médicale, et des équipements associés
- Des problématiques de maintien / optimisation de l'offre scolaire, et périscolaire
- Des insuffisances en matière d'accès au Très Haut Débit
- Une offre culturelle qui s'est développée ces dernières années (équipements dans les pôles, actions de la Communauté de Communes)
- Peu de solutions alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements, mais un Transport à la Demande qui monte en puissance



Evolution des effectifs du premier degré



Part des locaux éligibles à plus de 3 Mb/s (toutes technologies)



>> ENJEUX

- Conforter l'offre de services et son accessibilité dans les différents domaines
- Affirmer l'organisation territoriale : rôle de Vittelet / Contrexéville, accès aux services dans les petites communes...
- Limiter la dépendance des populations à la voiture individuelle, notamment pour les populations fragiles

>> QUESTIONNEMENTS

- Quels besoins d'amélioration de l'offre d'équipements sur le territoire ?
- Quels besoins / perspectives par rapport à l'amélioration de l'offre culturelle ?
- Quels besoins en matière d'amélioration des mobilités ?

